



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/47/1019  
S/26447  
15 septembre 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-septième session  
Points 30 et 35 de l'ordre du jour  
QUESTION DE PALESTINE  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-huitième année

Lettre datée du 15 septembre 1993, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent de la Belgique  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir, ci-joint, les versions française et anglaise d'une déclaration du 13 septembre 1993 de la présidence de la Communauté européenne sur le processus de paix au Moyen-Orient (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et son annexe comme document de la quarante-septième session de l'Assemblée générale, au titre des points 30 et 35 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Belgique  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Paul NOTERDAEME

ANNEXE

Déclaration du 13 septembre 1993 de la présidence de la Communauté européenne sur le processus de paix au Moyen-Orient

La Communauté européenne et ses Etats membres rendent hommage à la clairvoyance et au courage des dirigeants israéliens et palestiniens qui, en signant cet accord historique, font progresser de manière décisive le processus de paix.

La Communauté européenne et ses Etats membres continueront à accorder leur soutien politique et restent disposés à participer aux arrangements internationaux qui découleront de la mise en oeuvre de l'accord.

Soulignant que la Communauté et ses Etats membres sont le contributeur net le plus important pour les territoires occupés, la Communauté européenne et ses Etats membres annoncent leur intention de rester un contributeur important. La Communauté européenne est disposée à offrir immédiatement un paquet d'aide de 20 millions d'écus et de discuter d'une aide à moyen terme avec les institutions palestiniennes lorsqu'elles seront en place.

La Communauté européenne et ses Etats membres réaffirment leur attachement à une paix globale et ils espèrent que des progrès seront réalisés dans le cadre d'autres négociations bilatérales et des pourparlers multilatéraux sur la future coopération. En tant que Président du Groupe de travail sur le développement économique régional, la Communauté européenne et ses Etats membres sont disposés à contribuer à toutes les formes de coopération économique régionale.

-----